

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal Séance du 13 avril 2023

DATE DE CONVOCATION : 31 mars 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS : - En exercice : 10 - Présents : 8
 - Votants : 10 - Absents : 2

L'an deux mil vingt trois, le treize avril à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno GAUTIER, Maire, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le trente et un mars deux mil vingt trois et un conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents : Bruno GAUTIER, Jean – Luc DECHAMP, Michel COURTIER, André LADET, Lydie CAUMES, Laura MORLET, Sophie GUITTON, Philippe FROGNEUX.

Absents excusés : Michael DHAUSSY, Angélique MEUNIER.

Pouvoirs : Michael DHAUSSY donne pouvoir à Jean-Luc DECHAMP, Angélique MEUNIER donne pouvoir à Bruno GAUTIER.

Secrétaire de séance : Sophie GUITTON.

Objet de la délibération : Attribution d'une aide sociale

Le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire expose la situation d'une administrée qui rencontre des difficultés financières. Celle-ci vit seule et ne dispose plus de revenu. Ses charges s'élèvent à 697,47 € mensuels.

Au vu de son budget fragile, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de venir en aide à cette administrée à hauteur de 200 € mensuels pour des achats alimentaires et 85,90 € mensuels pour les frais d'électricité, pour une durée limitée à trois mois, non remboursable. Cette somme sera versée directement aux créanciers.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS PAR 8 voix POUR et 2 voix CONTRE :

DONNE mandat à Monsieur le Maire pour signer les documents afférents à l'attribution de cette aide financière.

DIT que cette somme sera inscrite au Budget Primitif 2023 à l'article 65133.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Ocquerre, le 14 avril 2023

Le Secrétaire de séance,
Sophie GUITTON

Le Maire,
Bruno GAUTIER

